MODE D'EMPLOI ET NOTICE D'UTILISATION

CE DOCUMENT FAIT PARTIE DE L'APPAREIL.

Cheminées de table décoratives au bioéthanol

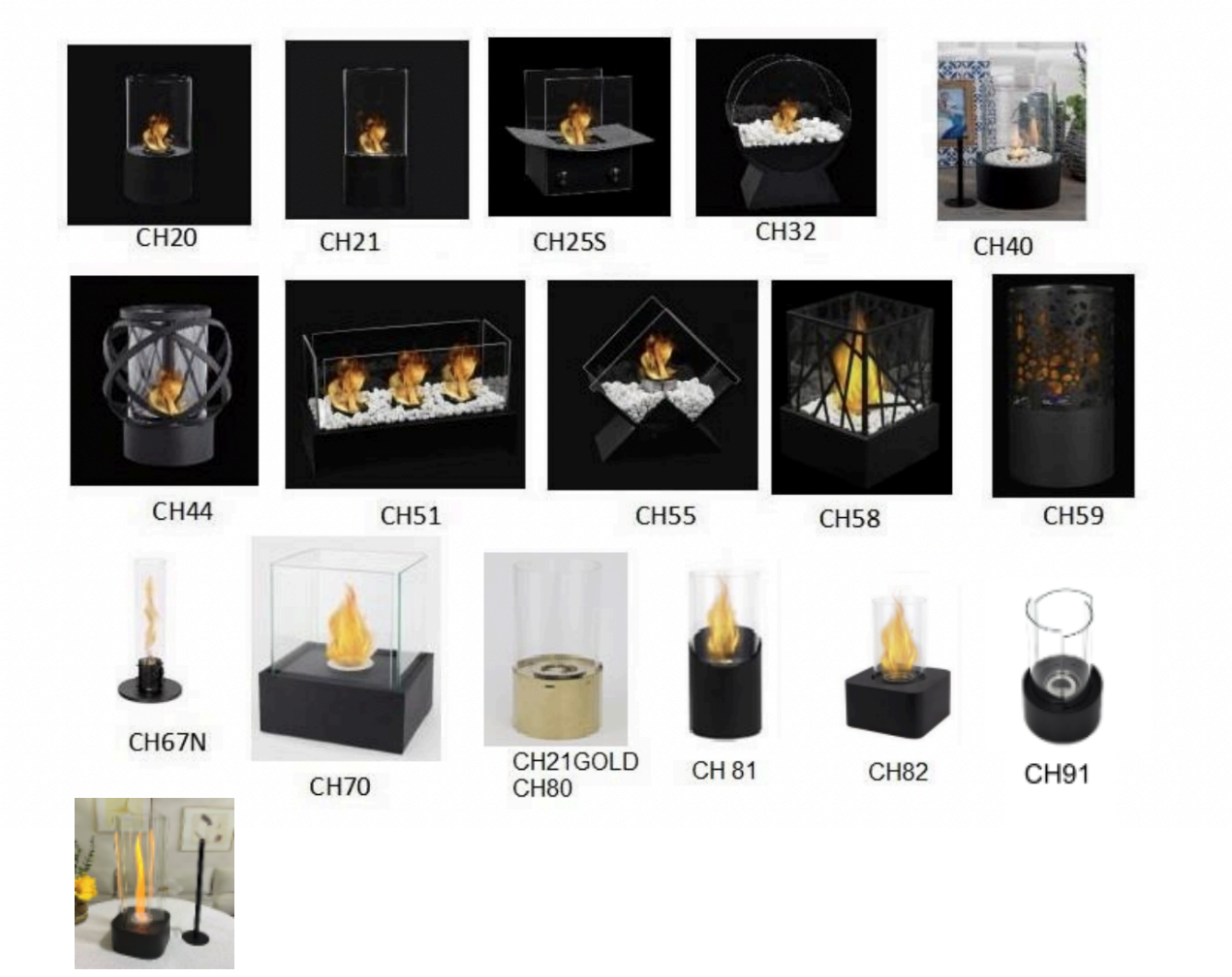
LISEZ ATTENTIVEMENT ET INTÉGRALEMENT CES INSTRUCTIONS AVANT TOUTE UTILISATION. CONSERVEZ SOIGNEUSEMENT CE DOCUMENT POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE DURANT LA VIE DE L'APPAREIL.

DANGER !

CE PRODUIT EST EXCLUSIVEMENT CONÇU POUR SERVIR DE FEU DE TABLE DÉCORATIF A USAGE PRIVÉ, UTILISÉ EN INTERIEUR DANS DES PIECES BIEN VENTILEES OU EXTERIEUR A L'ABRI DU VENT ET DES INTEMPERIES, CONFORMEMENT AUX PRESENTES INSTRUCTIONS.

TOUTE UTILISATION OU MODIFICATION DIFFERENTE DE CELLE DECRITE DANS CE MANUEL EST SUSCEPTIBLE D'ENTRAINER DES INCENDIES ET/OU EXPLOSIONS SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER DES DOMMAGES MATERIELS GRAVES, DES BLESSURES CORPORELLES, VOIRE MORTELLES.

Modèles concernés par la présente notice d'utilisation : CH20, CH21, CH25S, CH32, CH40, CH44, CH51, CH55, CH58, CH59, CH67N, CH70, CH21 GOLD, CH80, CH81, CH82, CH91, CH92



CH92

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les caractéristiques techniques ci-dessous sont propres à chaque modèle de cheminée de table couvert par la présente notice. Reportez-vous à l'étiquette apposée sur l'appareil ou à l'emballage pour les valeurs exactes de votre modèle.

Caractéristique	**Valeur / Spécification**
Type d'appareil	Cheminée de table décorative (sur pied / de table)
Combustible compatible	Bioéthanol végétal liquide d'une pureté minimale de 95 % (C_2H_5OH)
Volume maximal du brûleur	≤ 0,25 litres (voir étiquette du modèle)
Puissance calorique nominale	≤ 4,5 kW (voir étiquette du modèle)
Consommation de combustible	A titre indicatif, entre 60 et 90 minutes

REMARQUE : Le volume maximal du brûleur ne doit pas dépasser 3 litres et la capacité totale en combustible de l'appareil ne doit pas excéder 10 litres, conformément à la réglementation applicable aux cheminées décoratives au bioéthanol.

AVERTISSEMENTS - UTILISATION NON CONFORME

Comme indiqué en en-tête de la présente notice d'utilisation, cet appareil est un feu de table décoratif au bioéthanol, conçu exclusivement pour un usage privatif en intérieur, dans des pièces suffisamment ventilées **ou extérieur à l'abri du vent et des intempéries** et conformément aux présentes instructions. Tout autre usage, toute modification de l'appareil ou tout non-respect des présentes instructions est considéré comme une utilisation non conforme et est susceptible de causer un incendie, une explosion, des dommages matériels graves, des blessures corporelles ou la mort.

Sont notamment considérées comme des utilisations non conformes :

- Une utilisation à des fins de chauffage d'un local ou comme source de chaleur principale ou d'appoint ;
- Une utilisation en extérieur (sauf à ce que l'appareil soit posé à l'abri du vent et des intempéries) ou dans des espaces non ventilés (tente, caravane, camping-car, bateau, cave, etc.) ;
- Une utilisation dans des espaces accessibles à des enfants ou à des personnes vulnérables sans surveillance permanente d'un adulte responsable ;
- Une utilisation d'un combustible autre que du bioéthanol végétal liquide pur à 95 % minimum ;
- Une utilisation avec un réservoir endommagé, corrodé, déformé ou non fourni avec l'appareil ;
- Une modification, démontage ou réparation de l'appareil par une personne non autorisée par le fabricant ;
- Une utilisation de l'appareil en état de dysfonctionnement ou présentant des signes de détérioration ;
- Une utilisation dans un environnement présentant des matières inflammables, des gaz, des solvants ou tout produit explosible à proximité ;
- Une alimentation du réservoir lorsque l'appareil est en cours de fonctionnement ou encore chaud ;
- Un déplacement de l'appareil pendant son fonctionnement ou avant refroidissement complet.

ATTENTION !

1/ L'appareil ne peut être utilisé que par une personne majeure, en pleine capacité de ses moyens.

2/ Ne stockez pas et n'utilisez pas de liquides ni de gaz inflammables à proximité de cet appareil (ou de tout autre appareil).

3/ Ne stockez jamais une bouteille de gaz ou tout autre produit inflammable à proximité de cet appareil (ou de tout autre appareil).

NE JAMAIS RAJOUTER DE PRODUIT D'ALLUMAGE OU INFLAMMABLE SI LE FOYER EST EN FONCTIONNEMENT, ATTENDEZ LE REFROIDISSEMENT DU FOYER ET DU RESERVOIR (AU MOINS 15 MINUTES) AVANT DE LE REMPLIR A NOUVEAU. ASSUREZ VOUS QUE LE RESERVOIR SOIT BIEN ETEINT EN PLACANT L'ETEIGNOIR FOURNI AVEC CELUI-CI.

IMPORTANT !

- Un montage incorrect de l'appareil, ne respectant les instructions d'installation ci-après détaillées, peut être une source de danger. Suivez précisément les instructions.
- Il est interdit d'utiliser l'appareil si tous les composants ne sont pas en place lors de l'installation. L'appareil doit être correctement monté selon la notice d'utilisation.
- Ne laissez pas d'enfants utiliser l'appareil. Certains composants accessibles peuvent devenir brûlants. Maintenez les enfants en bas âge, les personnes âgées et les animaux domestiques à l'écart de l'appareil pendant son utilisation.
- Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez votre appareil. Il est peut-être encore chaud lorsque vous souhaitez le manipuler ou le nettoyer, et ne doit pas être laissé sans surveillance ni déplacé en cours d'utilisation.
- N'utilisez aucun autre produit inflammable pour votre appareil que ceux compatible avec le modèle de cheminé choisi.
- Ne vous penchez jamais au-dessus de l'appareil pendant son utilisation et/ou évitez tout contact avec vos mains et/ou autre objet directement en contact avec la cheminée en cours d'utilisation. Des risques de brulures peuvent survenir.
- Ne jamais attiser le feu lors de l'utilisation de la cheminée ou la placer dans des courants d'air. Ne pas verser de combustible sur des flammes nues. Ne pas verser de combustible dans le brûleur chaud
- Après une longue période d'inutilisation, veillez à vérifier l'état général de la cheminée avant de la mettre en fonctionnement.

GARANTIES ET RESPONSABILITÉ

Les appareils bénéficient de la garantie légale de conformité prévue par les dispositions des articles L.217-4 à L.217-16 du Code de la consommation et de la garantie relative aux défauts cachés de la chose vendue au sens des articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil, à l'exclusion des frais de retour du produit qui restent à la charge du consommateur, sous réserve du respect de l'ensemble des instructions du présent manuel, sous réserve de disponibilité des pièces en stock et sous réserve de présentation du produit dans son emballage d'origine.

Garantie légale de conformité

Conformément aux articles L. 217-3 et suivants du Code de la consommation, l'appareil est remis au consommateur conforme aux spécificités attendues et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie.

L'acheteur dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du bien pour agir sur le fondement de la garantie légale de conformité pour les produits défectueux, arrivant abimés ou endommagés, ou ne correspondant pas à la commande réalisée. Durant ce délai, l'acheteur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-12 du Code de la consommation.

Garantie légale des vices cachés

Conformément aux articles 1641 et suivants du Code civil, le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

L'acheteur dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice pour agir. Il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code civil.

Absence de garantie commerciale

Aucune autre garantie commerciale supplémentaire n'est accordée par la société Secrets du monde au titre du présent produit. Les seules garanties applicables sont les garanties légales visées ci-dessus, auxquelles il ne peut être dérogé contractuellement au détriment du consommateur.

Avis de non-responsabilité

Dans les limites autorisées par la loi applicable, le fabricant et l'importateur (Secrets du monde) déclinent toute responsabilité pour :

- tout dommage direct ou indirect résultant d'une utilisation non conforme aux présentes instructions ;
- tout dommage résultant d'une négligence, d'une imprudence, d'un stockage incorrect ou d'une inattention de l'utilisateur ;
- tout dommage consécutif à une modification, un démontage ou une réparation non autorisés de l'appareil ;
- tout dommage résultant de l'utilisation d'un combustible non conforme aux spécifications ;
- tout dommage résultant du non-respect des consignes de sécurité figurant dans la présente notice ;
- tout dommage résultant de l'usure normale de l'appareil ou d'un entretien insuffisant ou non conforme aux recommandations émises dans la notice d'utilisation.

CONSIGNE DE SECURITE

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET INTEGRALEMENT LES INSTRUCTIONS SUIVANTES AVANT D'UTILISER VOTRE CHEMINEE DE TABLE AFIN DE PRÉVENIR TOUT RISQUE DE BLESSURE, D'INCENDIE OU DE DOMMAGE MATÉRIEL.

SYMBOLES D'AVERTISSEMENT

Les symboles et les termes d'avertissement suivants sont utilisés dans ce mode d'emploi, sur le produit et/ou sur l'emballage.

	**AVERTISSEMENT !** Ce symbole/terme d'avertissement vous alerte sur un danger potentiel pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.
	**ATTENTION !** Ce symbole/terme d'avertissement vous alerte d'un danger potentiel pouvant entraîner des blessures mineures ou modérées.

	**REMARQUE !** Ce symbole/terme d’avertissement vous alerte que des dommages matériels sont probables.
	**AVERTISSEMENT ! Risque d'incendie !** Ce symbole vous avertit d'un danger de feu ouvert susceptible d'enflammer des objets à proximité et de causer des blessures graves ou la mort par incendie.
	**ATTENTION ! Danger de brûlure par des surfaces chaudes !** Ce symbole vous alerte sur le danger lié à des pièces ou surfaces chaudes, pouvant causer des brûlures mineures ou modérées.
	**AVERTISSEMENT ! Risque d’explosion dû à des substances facilement inflammables ou explosives !** Ce symbole vous alerte sur un danger lié à des substances facilement inflammables ou explosives, pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.
	Il est impératif de ne jamais verser de combustible liquide dans un réservoir chaud !
	Ne versez jamais de combustible liquide dans un réservoir en combustion !
	Lisez également attentivement les consignes figurant sur la fiche de données de sécurité des récipients de combustible liquide !

- Conservez le mode d'emploi pour toute utilisation future. Si vous cédez la cheminée de table à une autre personne, assurez-vous de lui remettre ce mode d'emploi.
- Comme indiqué précédemment, assurez-vous de garder la cheminée de table hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Soyez particulièrement prudent lors de l'allumage, de l'utilisation et du refroidissement.



AVERTISSEMENT ! Risque d'explosion lié à des substances facilement inflammables ou explosives !

• L'utilisation de la cheminée de table à proximité de substances facilement inflammables ou explosives peut entraîner des blessures graves voire la mort par brûlures ou explosion !

- Un entreposage et une manipulation inappropriés du combustible liquide peuvent provoquer une explosion.
- Évitez absolument d'utiliser la cheminée de table à proximité de zones contenant des substances facilement inflammables voire explosives, telles que de l'essence, des solvants, des gaz ou des feux d'artifice.



AVERTISSEMENT ! Danger de mort dû au dégagement de gaz et à une intoxication au monoxyde de carbone !

- Le combustible liquide ne brûle pas complètement, laissant des résidus. De plus, il augmente l'humidité de l'air et diminue sa qualité.

- L'utilisation de la cheminée de table dans des espaces mal ventilés peut entraîner des intoxications ou la mort par inhalation de monoxyde de carbone !
- Utilisez la cheminée de table uniquement dans des pièces bien aérées.
- Ne démarrez aucun autre feu dans la même pièce !
- Évitez d'utiliser la cheminée de table dans des espaces clos et très restreints, tels que les tentes, les caravanes, les camping-cars ou les bateaux.
- Si vous utilisez la cheminée à l'intérieur, suivez les recommandations concernant la taille de la pièce, la durée de fonctionnement et la ventilation (voir section « Remarques relatives à la taille de la pièce »).



AVERTISSEMENT ! Risque d'incendie en cas d'utilisation non conforme !

- Une utilisation non conforme de la cheminée de table peut déclencher un incendie !

- Ne laissez jamais la cheminée de table sans la surveillance d'un adulte pendant son utilisation.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé par des personnes ayant des difficultés sensorielles, physiques, mentales ou par des enfants.
- Assurez-vous d'utiliser la cheminée de table à une distance d'au moins 1 mètre des matériaux inflammables et sensibles à la chaleur.
- Évitez d'utiliser la cheminée de table par temps venteux ou en cas de courants d'air.
- Ne fumez jamais pendant la manipulation de la cheminée et/ou le remplissage du bioéthanol.
- Les vêtements amples ou flottants peuvent prendre feu ! Portez des vêtements bien ajustés.
- N'utilisez pas la cheminée de table en continu ou pour chauffer des pièces.



AVERTISSEMENT ! Risque d'incendie et de blessures en cas d'utilisation de combustibles non autorisés ou d'un réservoir endommagé !

- N'utilisez que du bioéthanol liquide végétal pur à 95 % minimum pour faire fonctionner la cheminée de table.

- N'utilisez pas d'autres liquides inflammables tels que l'alcool, le pétrole ou l'essence.
- Utilisez exclusivement le réservoir fourni avec la cheminée de table.
- Si vous constatez des dommages tels que de la rouille ou une déformation du réservoir, cessez immédiatement de l'utiliser et procédez à son remplacement.
- Testez l'étanchéité du réservoir avant chaque utilisation en retirant la mèche et en remplissant le réservoir d'eau. Après 15 minutes, si vous ne constatez aucune fuite, vous pouvez retirer l'eau, sécher le réservoir, insérer la mèche et procéder à l'allumage.



AVERTISSEMENT ! Risque d'incendie et de blessure lors de la manipulation de combustible liquide !

- Le combustible liquide peut s'enflammer lorsqu'il est versé dans un réservoir encore chaud ou en cours de combustion !

- Il est impératif de ne jamais verser de combustible liquide dans un réservoir chaud !
- Ne versez jamais de combustible liquide dans un réservoir en combustion !
- Lisez également attentivement les consignes figurant sur la fiche de données de sécurité des récipients de combustible liquide !



AVERTISSEMENT ! Danger d'empoisonnement pour les enfants !

- Les enfants peuvent confondre le combustible liquide avec de l'eau en raison de son absence de couleur et risquent de le boire ou de l'avaler.

- Assurez-vous de garder le combustible liquide hors de la portée des enfants !



ATTENTION ! Danger de brûlure sur des surfaces chaudes !

- Pendant son fonctionnement, certaines parties de la cheminée de table deviennent très chaudes et peuvent causer des brûlures !
- Ne touchez jamais l'appareil en cours de fonctionnement ou avant refroidissement complet (au moins 15 minutes après extinction). Maintenez une distance de sécurité avec la zone de flamme et ne passez jamais la main au-dessus de l'ouverture du brûleur.
- Ne jamais déplacer la cheminée de table lorsqu'elle est en cours d'utilisation ou lorsque le verre est encore chaud. Attendez qu'elle refroidisse complètement.
- Toujours laisser la cheminée de table refroidir complètement avant de la démonter, de la recharger ou de la ranger.



ATTENTION ! Risque de trébuchement lors de l'installation

- Placez la cheminée de table uniquement dans des endroits bien visibles où elle ne gêne pas le passage des personnes.
- Évitez de placer la cheminée de table devant les portes, dans les couloirs ou dans d'autres passages fréquemment empruntés.



AVERTISSEMENT ! Risque d'incendie et de blessure lors de la manipulation de combustibles !

- Ce produit utilise du bioéthanol comme combustible liquide. Le bioéthanol est un liquide ou un gaz toxique inflammable.
- Gardez le combustible liquide à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
- Le combustible liquide ne doit être utilisé qu'à l'extérieur, ou à l'intérieur avec une ventilation suffisante.
- Manipulez le combustible liquide avec précaution pour éviter les renversements.
- Conservez le combustible liquide uniquement dans les bouteilles d'origine.
- N'éteignez jamais les incendies de combustible liquide avec de l'eau ! Ayez un extincteur de classe B ou une couverture anti-feu à portée de main. Ils doivent être éteints par étouffement.
- Stockez toujours le combustible liquide dans des pièces bien fermées, à l'abri des flammes. Le bioéthanol s'évapore à l'air libre. À des températures supérieures à 21 °C, il forme avec l'air un mélange facilement inflammable, voire explosif.
- Ne stockez jamais plus de 5 litres de liquides facilement inflammables chez vous.
- Avant chaque utilisation, vérifiez que la cheminée de table ne fuit pas et qu'il n'y a pas de déversement de combustible liquide.
- Ne laissez pas le combustible liquide non utilisé à découvert et ne le conservez pas dans le réservoir.



AVERTISSEMENT ! Interdiction d'utilisation en présence d'enfants non surveillés

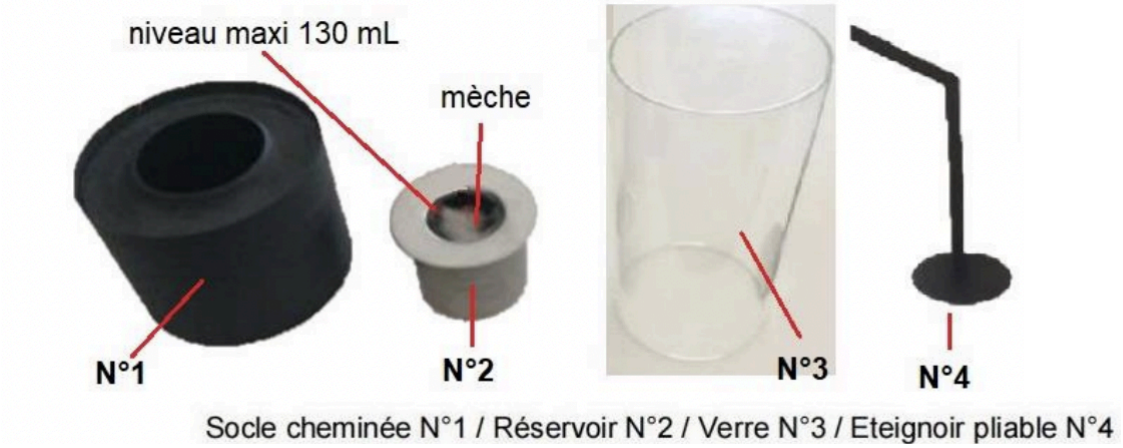
- L'appareil ne doit en aucun cas être utilisé en présence d'enfants ou de personnes vulnérables sans la surveillance permanente et directe d'un adulte responsable.
- Maintenez les enfants, les personnes âgées et les animaux domestiques à l'écart de l'appareil pendant son fonctionnement et son refroidissement.

LISTE DES PIECES

L'appareil remis au consommateur comporte différentes pièces telles que détaillées ci-après :

N°	Désignation	Quantité	Description
1	Socle cheminée	x1	Structure principale de l'appareil, support du réservoir
2	Réservoir (brûleur)	x1	Contient le bioéthanol ; équipé d'une mèche.
3	Verre(s) de protection	x1	Parois en verre trempé encadrant la flamme

4	Eteignoir pliable	X1	Tige avec capuchon pour éteindre le réservoir sans contact



Socle cheminée N°1 / Réservoir N°2 / Verre N°3 / Eteignoir pliable N°4

INSTALLATION DE LA CHEMINÉE

Avant toute installation, assurez-vous que l'appareil est posé sur une surface plane, stable, non inflammable et résistante à la chaleur, éloignée d'au moins 2 mètres de tout objet ou matériau inflammable. Vérifiez que tous les composants listés ci-dessus sont présents et en bon état avant de procéder au montage.

Distances de sécurité et emplacement

Respectez les distances minimales de sécurité suivantes par rapport aux matériaux combustibles :

- Au moins 1 mètre de tout mur, cloison, meuble, rideau, tissu d'ameublement ou autre matériau combustible.
- Au moins 1,50 mètre en hauteur entre le sommet de la flamme et tout élément combustible situé au-dessus (plafond, tablette, étagère, lustre).
- Au moins 0,50 mètre latéralement de tout meuble rembourré, canapé ou fauteuil.
- L'appareil ne doit jamais être placé devant une porte, dans un couloir, un passage fréquemment emprunté, ni à proximité d'une issue de secours.

Volume minimal de la pièce

L'appareil ne peut être utilisé que dans une pièce disposant d'un volume minimal suffisant pour assurer une combustion sûre et un renouvellement d'air adéquat. Le volume minimal requis est indiqué dans le tableau de la section « Remarques relatives à la taille de la pièce ». En règle générale, la pièce doit présenter un volume d'au moins 66 m³ (soit environ 25-30 m² avec une hauteur sous plafond de 2,50 m).

Exigences de ventilation

Le renouvellement d'air de la pièce est indispensable pendant toute la durée de fonctionnement de l'appareil. Assurez-vous que la pièce dispose d'une ventilation suffisante :

- Ouvrez une fenêtre ou une porte donnant sur l'extérieur pendant l'utilisation de l'appareil, ou assurez-vous de la présence d'une grille de ventilation basse et haute dans la pièce.
- Le débit d'air frais doit compenser la consommation d'oxygène liée à la combustion. Reportez-vous au tableau de la section « Remarques relatives à la taille de la pièce » pour les durées maximales de fonctionnement selon la surface.
- N'utilisez jamais l'appareil dans un espace confiné, dépourvu de ventilation naturelle ou mécanique (cave, caravane, tente, camping-car, bateau, etc.).

Surfaces de pose et résistance thermique

L'appareil doit impérativement être posé sur une surface présentant les caractéristiques suivantes :

- Plane, stable et horizontale, de sorte que l'appareil ne puisse basculer.

- Non inflammable et résistante à la chaleur (pierre, carrelage, métal, verre trempé). Les surfaces en bois, en plastique, en tissu ou recouvertes de vernis ou de laque ne sont pas adaptées sans interposition d'un support ignifugé.
- Capable de supporter le poids de l'appareil rempli de combustible sans risque de déformation.

ATTENTION ! L'utilisation de carburants autres que ceux spécifiés dans les données techniques peut entraîner une accumulation de suie indésirable et des fluctuations de la flamme. Remplissez exclusivement le réservoir avec du bioéthanol végétal liquide d'une pureté minimale de 95 %.

Étapes à suivre pour l'installation de l'appareil

- Assurez-vous que le réservoir (N°2) est propre et intact avant de le remplir avec du bioéthanol.
- Retirez le verre (N°3), si votre modèle de cheminée de table dispose d'un verre amovible.
- Retirez le réservoir (N°2) de son socle (N°1).
- Remplissez le réservoir (N°2) de bioéthanol selon la procédure de remplissage sécurisée indiquée ci-dessous.
- Dépliez l'éteignoir (N°4) et placez-le à portée de main avant tout allumage.
- Allumez la mèche du réservoir (N°2) à l'aide d'une allumette longue ou d'un briquet à tige. Ne vous penchez jamais au-dessus du réservoir lors de l'allumage.
- Si votre modèle dispose de verres amovibles, replacez immédiatement les verres de protection (N°3) sur le socle après l'allumage.

ATTENTION ! La flamme peut être difficile à percevoir après l'allumage. Placez toujours le cylindre de verre sur la cheminée en premier après l'avoir allumée. Ne mettez pas votre visage, une partie de votre corps ou tout autre chose au-dessus de la flamme.



AVERTISSEMENT ! Ne jamais allumer la mèche du réservoir (N°2) en dehors du socle (N°1). Le réservoir doit être correctement inséré et fixé dans le socle avant tout allumage.



UTILISATION DE LA CHEMINÉE

IMPORTANT avant la mise en marche de la cheminée : Ne pas mettre l'appareil en marche avant d'avoir lu attentivement et compris toutes les instructions.

Assurez-vous également que l'ensemble de l'appareil ne comporte pas de fuite ou de détérioration

Remarques relatives à la taille de la pièce

La combustion du bioéthanol consomme de l'oxygène et produit du dioxyde de carbone ainsi que de la vapeur d'eau. Dans un espace insuffisamment ventilé, la teneur en oxygène diminue et des émanations de monoxyde de carbone peuvent apparaître, avec un risque d'intoxication potentiellement mortelle.

Le tableau ci-dessous indique les conditions minimales de ventilation en fonction de la surface de la pièce :

Surface de la pièce (hauteur du plafond d'environ 2,30 m)	Portes/ fenêtres fermées	Fenêtre en imposte	Fenêtre ouverte
15 m²	✓	✓	✓
10 m²	✗	✓	✓
4 m²	✗	✗	✓

Respectez scrupuleusement l'ensemble des consignes ci-dessous afin de garantir un fonctionnement sûr et conforme aux présentes instructions.

- L'appareil est destiné exclusivement à un usage décoratif en intérieur et ne doit en aucun cas être utilisé comme source de chauffage.
- Utilisez uniquement du bioéthanol végétal liquide d'une pureté minimale de 95 % comme combustible. Tout autre liquide inflammable (alcool, pétrole, essence, allume-feu liquide) est strictement interdit et peut provoquer un incendie ou une explosion.
- La cheminée de table ne doit être utilisée que par une personne adulte, en pleine capacité de ses moyens.
- Ne laissez jamais l'appareil en fonctionnement sans la surveillance permanente d'un adulte responsable.

Procédure de remplissage sécurisée

Assurez-vous que l'appareil est complètement éteint et refroidi depuis au moins 15 minutes avant tout remplissage. Il est strictement interdit de remplir l'appareil lorsqu'il est en fonctionnement ou encore chaud (voir pictogrammes de sécurité en début de notice).

- Retirez le réservoir (N°2) de son socle (N°1) avant de le remplir.
- Remplissez le réservoir jusqu'au repère maximum indiqué, sans jamais le dépasser. N'excédez pas la capacité maximale du brûleur indiquée dans la section « Caractéristiques techniques ».
- Avant de replacer le réservoir dans le socle, vérifiez tout excès de combustible, fuite ou débordement. Essuyez immédiatement toute trace de bioéthanol renversé avec un chiffon sec et éloignez ce dernier avant de procéder à l'allumage.
- Rebouchez immédiatement la bouteille de bioéthanol après le remplissage et éloignez-la de l'appareil.

Procédure d'allumage sécurisée

Avant chaque allumage, vérifiez le réservoir pour vous assurer qu'il n'y a aucun excès de combustible en dehors du réservoir.

- Utilisez exclusivement une allumette longue ou un briquet à tige permettant de maintenir une distance horizontale minimale de 140 mm entre la poignée du dispositif d'allumage et l'ouverture du brûleur. N'utilisez jamais un briquet de poche ou une allumette courte.
- Ne vous penchez jamais au-dessus du réservoir lors de l'allumage. Approchez la flamme du dispositif d'allumage latéralement, par le bord de l'ouverture du brûleur.
- Dépliez l'éteignoir (N°5) et placez-le à portée de main avant tout allumage en cas de besoin.

Éléments décoratifs — Interdiction

AVERTISSEMENT ! En dehors des éléments décoratifs fournis avec l'appareil par le fabricant, il est strictement interdit de placer des éléments décoratifs tels que des bûches d'imitation, des galets, des pierres, des billes de verre ou tout autre objet dans la zone de flamme, dans le brûleur ou à proximité immédiate de l'ouverture du brûleur. Ces éléments peuvent perturber la combustion, provoquer des projections de combustible enflammé, obstruer le mécanisme de fermeture et entraîner un risque d'incendie ou de brûlure.

ÉTEINDRE UNE CHEMINÉE DE TABLE

Pour éteindre l'appareil en toute sécurité, veuillez utiliser exclusivement l'éteignoir (N°4) fourni avec l'appareil.

- Saisissez l'éteignoir et dépliez la tige.
- Prenez l'éteignoir par l'extrémité de la tige, puis posez-le sur le réservoir (N°2).
- Attendez que la flamme s'éteigne et que la cheminée de table refroidisse avant de l'allumer de nouveau ou de la manipuler.

AVERTISSEMENT ! N'utilisez aucun autre objet pour éteindre une cheminée de table ! L'utilisation d'eau sur du bioéthanol en combustion peut provoquer des projections de liquide enflammé. Ne laissez jamais la cheminée sans surveillance après l'avoir éteinte sans vous assurer qu'elle est vraiment éteinte.



Procédure d'urgence (renversement, débordement de combustible)

En cas de renversement de l'appareil, de débordement de combustible hors du brûleur ou de toute situation d'urgence impliquant une propagation de la flamme en dehors de la zone de combustion prévue, procédez comme suit :

- Éloignez-vous immédiatement de l'appareil et éloignez toutes les personnes présentes de la zone de danger.
- Ne tentez pas de déplacer l'appareil renversé si du combustible enflammé s'est répandu.
- N'utilisez jamais d'eau pour éteindre un feu de bioéthanol : l'eau provoque des projections de liquide enflammé et aggrave la situation.

Si vous disposez d'un extincteur de classe B (poudre ou CO_2) ou d'une couverture anti-feu, utilisez-le pour étouffer les flammes. Ayez toujours un extincteur de classe B ou une couverture anti-feu à portée de main pendant l'utilisation de l'appareil.

Si le feu ne peut être maîtrisé rapidement, quittez la pièce, fermez la porte si possible et appelez immédiatement les secours (18 ou 112).

En cas de débordement de combustible sans inflammation, ne procédez pas à l'allumage. Essuyez immédiatement tout le combustible répandu avec un chiffon sec, éloignez le chiffon et aérez la pièce avant toute tentative d'allumage.



AVERTISSEMENT ! Danger d'inflammation en cas de débordement de combustible : tout combustible répandu en dehors du brûleur peut s'enflammer au contact de la flamme ou d'une surface chaude, provoquant un incendie incontrôlé. Vérifiez systématiquement l'absence de débordement avant et pendant l'utilisation.

Après l'extinction

Après l'extinction, laissez l'appareil refroidir complètement pendant au moins 15 minutes avant toute manipulation.

Une fois le refroidissement terminé, vous pouvez :

- Retirer les verres de protection (N°3) pour les nettoyer (voir section « Nettoyage et entretien »).
- Vider le réservoir (N°2) de tout reste de bioéthanol en le reversant dans la bouteille d'origine à l'aide d'un entonnoir propre et sec.
- Essuyer les éventuelles coulures de bioéthanol sur le socle ou la surface d'installation.

Ne jetez jamais le bioéthanol usagé dans les éviers, les toilettes ou les égouts. Respectez les réglementations locales en matière d'élimination des combustibles liquides.



AVERTISSEMENT ! Les résidus de combustible dans le réservoir s'évaporent même après l'extinction et peuvent former un mélange inflammable. Il est impératif de ne laisser aucun résidu de combustible dans le réservoir lorsque vous cessez d'utiliser la cheminée de table.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Un entretien régulier de la cheminée de table est essentiel pour garantir un fonctionnement sûr, préserver les surfaces et maintenir une flamme régulière. Nettoyez l'appareil de préférence avant chaque utilisation.



AVERTISSEMENT ! Attendez le refroidissement complet de l'appareil avant tout nettoyage ou manipulation. Les surfaces métalliques et les verres peuvent rester brûlants pendant plusieurs minutes après l'extinction.

N'utilisez jamais de solvants, de détergents abrasifs, d'éponges à récurer ni de produits contenant de l'alcool ou de l'acétone pour le nettoyage de l'appareil. Ces produits peuvent endommager les surfaces et compromettre la sécurité de l'appareil.

Nettoyage du réservoir

- Le réservoir (N°2) doit être nettoyé régulièrement afin d'éviter toute accumulation de résidus de combustion susceptible d'altérer la flamme ou de générer des odeurs.
- Retirez le réservoir du socle et videz tout reste de bioéthanol.
- Essuyez l'intérieur et l'extérieur du réservoir à l'aide d'un chiffon doux légèrement humide.
- Inspectez le réservoir pour détecter toute trace de rouille, de déformation ou de fissure. En cas d'anomalie, cessez immédiatement toute utilisation et procédez au remplacement du réservoir.

Nettoyage du/des verre(s)

- Retirez délicatement les verres de protection (N°3) du socle. Manipulez-les avec précaution : le verre trempé est résistant à la chaleur mais reste fragile aux chocs.
- Nettoyez les verres à l'aide d'un chiffon doux humide et d'un savon.
- Rincez abondamment à l'eau claire afin d'éliminer tout résidu de savon, qui pourrait générer des fumées ou des odeurs lors de la prochaine utilisation.
- Séchez les verres avec un chiffon.
- En cas de dépôts de suie persistants, utilisez un produit nettoyant spécifique pour vitres ou inserts de cheminée, en veillant à bien rincer après application.
- Si un verre présente une fissure, un éclat ou tout autre dommage, cessez immédiatement de l'utiliser et procédez à son remplacement.

Nettoyage du socle

- Essuyez le socle (N°1) à l'aide d'un chiffon doux légèrement humide pour retirer la poussière, les traces de doigts et les éventuelles projections de bioéthanol.
- N'utilisez pas de solvants forts, de produits abrasifs ni d'éponges à récurer, qui risquent de rayer ou d'endommager la finition du socle.
- Vérifiez que les filetages des vis de fixation (N°4) sont propres et non encombrés de résidus. Resserrez les vis si nécessaire pour garantir la stabilité de l'ensemble.
- En cas de projection de bioéthanol sur le socle, nettoyez immédiatement avec un chiffon sec avant toute remise en fonctionnement.

STOCKAGE

Un stockage correct de la cheminée de table prolonge sa durée de vie et garantit une utilisation sûre lors de la remise en service.

Avant de ranger l'appareil, assurez-vous que le réservoir (N°2) est entièrement vidé de tout reste de bioéthanol et que l'ensemble de l'appareil est parfaitement refroidi.

- Rangez la cheminée de table dans un endroit sec, bien aéré, à l'abri de la poussière et de l'humidité. Évitez d'exposer la cheminée aux intempéries, aux variations de température importantes ou à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée.
- Ne posez aucun objet lourd sur l'appareil pendant le stockage afin de ne pas déformer le socle ou endommager les composants.

- Après une période prolongée d'inutilisation, inspectez l'ensemble de l'appareil avant toute remise en service : vérifiez l'état du réservoir (rouille, déformation), des verres (fissures, éclats), des vis de fixation (serrage) et de la mèche (encrassement, usure).

ATTENTION ! Ne stockez jamais la cheminée de table avec du bioéthanol dans le réservoir. Les vapeurs de bioéthanol sont inflammables et peuvent former un mélange explosif dans un espace confiné, même en faible quantité.



Stockage de bioéthanol végétal

Le bioéthanol végétal est un liquide hautement inflammable dont le stockage requiert des précautions particulières :

- Ne conservez jamais de restes de bioéthanol dans le réservoir de la cheminée. Reversez tout excédent dans la bouteille d'origine à l'aide d'un entonnoir propre et sec.
- Ne stockez pas plus de 5 litres de liquides inflammables à votre domicile, conformément aux recommandations de sécurité incendie.
- Évitez de stocker le bio-éthanol végétal liquide en même temps que d'autres liquides inflammables.
- Conservez le bioéthanol exclusivement dans sa bouteille d'origine, hermétiquement fermée. Vérifiez régulièrement que le contenant n'est pas endommagé, fissuré ou déformé.
- Stockez la bouteille dans un endroit frais (en dessous de 21 °C idéalement), sec et bien ventilé, à l'écart de toute source de chaleur, d'étincelles ou de flammes nues.
- Ne stockez jamais le bioéthanol à proximité d'appareils électriques, de radiateurs, de cheminées ou en exposition directe au soleil. Au-delà de 21 °C, le bioéthanol forme avec l'air un mélange facilement inflammable, voire explosif.
- Gardez le bioéthanol hors de portée des enfants et des animaux domestiques. **Le bioéthanol est incolore et peut être confondu avec de l'eau.**

DÉCHETS

Emballage

Les matériaux d'emballage utilisés sont recyclables. Triez-les conformément aux consignes de tri en vigueur dans votre commune :

Carton et papier : déposez-les dans le bac de tri sélectif prévu à cet effet.

Films plastiques et polystyrène : selon votre collectivité, déposez-les dans le bac de tri ou en déchèterie.

Ne brûlez jamais les matériaux d'emballage. Leur combustion peut dégager des fumées toxiques.

Cheminée de table

AVERTISSEMENT : la cheminée de table ne doit pas être éliminée avec les déchets ménagers. En fin de vie, l'appareil doit être mis au rebut conformément à la réglementation en vigueur relative aux déchets d'équipements métalliques.

- Lorsque la cheminée de table n'est plus utilisée, démontez l’appareil et triez les composants par matériaux.
- Le socle métallique et le réservoir peuvent être recyclés comme ferraille.
- Jetez le verre séparément dans un point de collecte des déchets de verre.

Pour toute question relative à la mise au rebut de l'appareil, renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre déchèterie locale. Vous pouvez également contacter l'importateur aux coordonnées indiquées dans la section « Identification » de la présente notice.

RÉSOLUTION DES PROBLÈMES & FAQ

Le réservoir ne s'allume pas

Il existe des éthanols spéciaux qui ne peuvent être allumés que dans certains produits. Videz le réservoir et remplissez-le avec du bioéthanol végétal liquide avec une pureté d'au moins 95 %.

Il se peut également que l'alcool présent dans le bioéthanol se soit évaporé, empêchant un fonctionnement normal.

Si la mèche s'est imbibée d'eau

- Retirez le réservoir de la cheminée de table.
- Videz le liquide restant, enlevez et laissez sécher la mèche jusqu'à ce qu'elle soit sèche.
- Replacez la mèche dans le réservoir et remplissez à nouveau avec du bioéthanol végétal liquide.

Si la formation de la flamme a changé

- Évitez d'utiliser votre cheminée de table par temps venteux.

IDENTIFICATION

Importé par :

Secrets du monde
3, rue des Champs Nouvelets — 51220 Thil
SIRET : 326 797 461
www.secretsdumonde.com

Notice publiée : *septembre 2024*
Version mise à jour *: juin 2026*